

Alençon

## Tentative d'enlèvement à Alençon : un homme sous contrôle judiciaire

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 23 novembre 2017

298 mots



*L'homme a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. - Crédit Archives Ouest-France.*

L'homme interpellé lundi et suspecté d'avoir tenté d'enlever une collégienne d'Alençon a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, mercredi 22 novembre 2017 au soir. Il nie les faits qui lui sont reprochés.

Mercredi soir, à l'issue de 48 heures de garde à vue, un homme d'une quarantaine d'années a été présenté au parquet puis devant un juge d'instruction afin d'être mis en examen après la tentative d'enlèvement d'une jeune fille, lundi 20 novembre 2017, rue de l'Écusson, à Alençon.

À l'issue de cette entrevue, il a été mis en examen du chef de « violences volontaires commises aux abords d'un établissement scolaire n'ayant pas entraîné une incapacité temporaire totale (ITT) supérieure à huit jours, en l'espèce, trois jours », précise François Coudert, procureur de la République d'Alençon.

Le placement en détention provisoire n'ayant pas été requis par le parquet, l'homme, qui habite en Sarthe, a été placé sous contrôle judiciaire. Il devra respecter plusieurs obligations. Il lui est interdit de fréquenter tout mineur, de se présenter aux abords de tout établissement scolaire de l'Orne et de la Sarthe, d'entrer en contact avec la victime et sa famille. Il devra pointer à la gendarmerie d'Oisseau-le-Petit une fois par semaine.

L'homme, au casier judiciaire vierge, nie toujours les faits qui lui sont reprochés.

Delphine LE NORMAND.